



Commission scolaire  
**des Patriotes**

---

Service du secrétariat général  
et des communications

## REVUE DE PRESSE

DU 28 MAI AU 3 JUIN 2017

# Journal de Chambly

## Près de 500 élèves bravent le froid au Cross-country Chambly-Carignan



Photos par Gracieuseté

**CROSS-COUNTRY.** Ce sont environ 500 élèves de 5<sup>e</sup> année du primaire qui ont pris part à la 6<sup>e</sup> édition du cross-country Chambly-Carignan, le 11 mai, au parc Robert-Lebel.

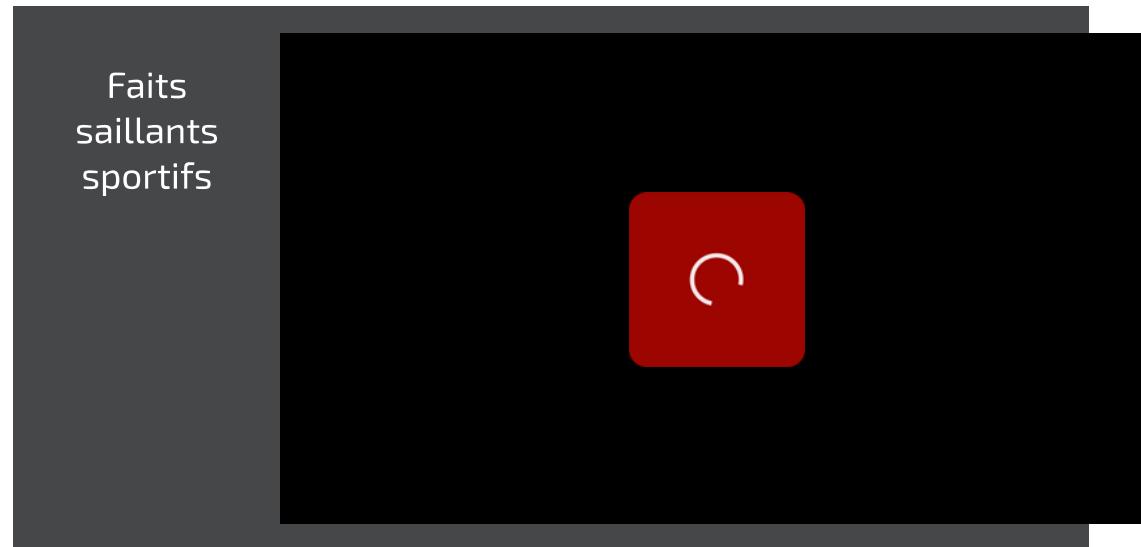
Tous les élèves de 5<sup>e</sup> année des écoles Carignan-Salières, du Parchemin, De Salaberry, De Bourgogne, Jacques-De Chambly, Madeleine-Brousseau et Sainte-Marie ont pris le départ de la course. Le parcours a été élaboré par des enseignants d'éducation physique des établissements scolaires francophones de Chambly et de Carignan.

Dame Nature réservait une surprise aux coureurs avec un mercure qui a à peine dépassé les 13 °C durant la journée. Les jeunes ont toutefois défié la température pour compléter la course.

### Top 10 des coureurs au cross-country

Filles			Garçons		
Rang	Coureuses	École	Rang	Coureurs	École
1	Lysiane Roberge	Carignan-Salières	1	Thierry Labonté	Sainte-Marie

2	Charlie Bouffard	Jacques-De Chambly	2	Liam Léger	Jacques-De Chambly
3	Élodie Couture	De Salaberry	3	Samuel Lamarche	Jacques-De Chambly
4	Claudie Huard	Jacques-De Chambly	4	Anthony Roy	Madeleine-Brousseau
5	Laurence Dupont	De Bourgogne	5	Mathis Ngo	Carignan-Salières
6	Émy Vachon	du Parchemin	6	Alexis Perron	Jacques-De Chambly
7	Justine Miclette	De Salaberry	7	Nicolas Côté-Cabrera	Carignan-Salières
8	Ophélie Cormier	De Bourgogne	8	Elliott Bourassa	Sainte-Marie
9	Mélina Bergeron	Carignan-Salières	9	Émilien Arès	De Bourgogne
10	Azulie Massé	du Parchemin	10	Arthur Avon	De Bourgogne



Médias Transcontinental S.E.N.C.  
1100 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal,  
QC H3B 4X9 (514) 392-9000

# Journal de Chambly

## Un élève de Chambly finaliste d'une exposition provinciale

Concours



La conseillère municipale de la Ville de Québec, Anne Corriveau, et l'étudiant de l'école Jacques-De Chambly, Thomas Picard.

©Photo: Gracieuseté - Voltaic photographie S.E.N.C.

**Une cinquantaine de jeunes, dont Thomas Picard de Chambly, ont été sélectionnés pour participer au concours de dessins *Mon fleuve et moi*. Les œuvres des participants seront exposées dès le mois de juin et pendant un an à travers le Québec.**

Cette exposition à l'échelle provinciale a été mise sur pied par la Fondation Monique-Fitz-Back. L'organisme a tenu, le 13 mai à l'Aquarium du Québec, une activité de reconnaissance pour ces 50 élèves finalistes et lauréats âgés de six à 17 ans.

En Montérégie, le comité organisateur a sélectionné trois lauréats et 10 finalistes. Parmi eux dans la catégorie *Navires et métiers*, on compte un élève de l'école Jacques-De Chambly, Thomas Picard.

Ces jeunes verront leurs dessins exposés sur 11 traversiers à travers la province, à l'Aquarium du Québec et à Sorel-Tracy.

Les participants sont repartis de la soirée avec divers prix comme des brunchs-croisières, des livres, des gourdes réutilisables, des bourses en argent, une bourse d'études de 2 000\$ et une visite des coulisses de l'Aquarium du Québec.

Près de 5 100 jeunes, répartis dans 96 écoles et 14 régions du Québec, ont participé à cette sixième édition du concours de dessins.

Médias Transcontinental S.E.N.C.  
1100 boul. René-Lévesque Ouest, Montréal,  
QC H3B 4X9 (514) 392-9000

## Élections municipales

# Christian Huppé devient le troisième candidat pour Démocratie Chambly



Christian Huppé est le troisième candidat à se présenter pour le parti Démocratie Chambly. (Photo: Gracieuseté)

**ADAËE BEAULIEU**  
adaee.beaulieu@tc.tc

**POLITIQUE.** Le commissaire scolaire Christian Huppé sera candidat pour l'équipe de Steeves Demers, lors des élections municipales en novembre.

C'est ce qu'a annoncé le chef du parti Démocratie Chambly, le 18 mai.

« Père de trois enfants, M. Huppé est un citoyen engagé depuis plusieurs années pour la cause des enfants », a déclaré M. Demers par voie de communiqué.

« De plus, à titre de commissaire scolaire, jamais je n'ai vu un représentant être aussi disponible, transmettre autant d'informations et afficher autant de transparence envers les citoyens qu'il représente », a-t-il ajouté.

Avant d'agir comme commissaire scolaire à la Commission scolaire des Patriotes (CSP), Christian Huppé s'est impliqué au CPE Franquette la

Grenouille, aux conseils d'établissement des écoles de la Passerelle et de Salaberry ainsi qu'au Comité de parents de la CSP.

« Depuis toujours, j'ai posé des gestes et soutenu des initiatives pour améliorer le bien-être de nos enfants et de nos aînés. Comme élu scolaire, j'implique les citoyens dans les consultations et les prises de décision de la commission scolaire », a affirmé M. Huppé.

### TRANSPARENCE

Christian Huppé considère que beaucoup de travail reste à faire au niveau municipal. Selon lui, les décisions sont plus nombreuses et méconnues alors qu'elles ont un impact important sur le quotidien de l'ensemble des citoyens.

« Je désire contribuer à un important virage quant à la transparence et à l'accèsibilité de l'information dans notre ville. Les outils technologiques pour bien informer la population sont nettement sous-utilisés en politique municipale, et particulièrement à Chambly », a-t-il soutenu.



## Chambly met ses drapeaux en berne

La Ville de Chambly a mis ses drapeaux en berne à son hôtel de ville en mémoire des victimes de l'attentat survenu à Manchester, au Royaume-Uni, le 22 mai.

La Ville tenait ainsi à exprimer sa solidarité envers les victimes, leurs proches et l'ensemble de la population britannique en mettant en berne ses drapeaux sur ses édifices municipaux. L'attentat terroriste a fait 22 morts, dont une fillette de 8 ans, et 59 blessés. (J.L.)

CHAUSSEURS  
**POP**

**VENTE SOUS  
LA TENTE**

**DE 50% À 75%  
DE RABAIS\***



**JUSQU'AU 4 juin  
SEULEMENT !**

\* Jusqu'à épuisement des stocks et non jumelable à la Carte privilège.

1288, av. Bourgogne, Chambly  
**450 658-7878**

Projet au Centre d'interprétation des énergies renouvelables

## Apprivoiser les abeilles à l'école

**ANNABELLE BAILLARGEON**  
annabelle.baillargeon@tc.tc

**ÉCOLE.** Les élèves des écoles de Richelieu, Crevier à Marieville et Saint-Michel à Rougemont apprivoiseront les abeilles, dans le cadre du projet *Elles butinent mon école!* lancé par le Centre d'interprétation des énergies renouvelables (CIER). C'est la première fois au Québec que des ruches sont introduites au primaire.

Armés de leur sarrau et de leur filet, une vingtaine d'élèves de quatrième année de l'école de Richelieu observeront la colonie d'abeilles qui niche dans la ruche qu'ils ont peinturée, sur le toit du CIER.

L'animateur de l'activité, Jean-Nicolas Desrochers, explique aux jeunes comment faire pour s'approcher de la ruche sans brusquer les abeilles qui y gardent l'entrée. Il prend également soin de bien indiquer au groupe les précautions à prendre pour éviter les piqûres.

« Les enfants avaient tellement hâte de venir voir les abeilles. Jean-Nicolas est très bon pour vulgariser la théorie pour les enfants », remarque l'enseignante, Geneviève Leduc.

Selon l'animateur, les abeilles communiquent entre elles en dansant. Quand elles reviennent à la ruche, elles indiquent la direction à prendre pour référer les meilleurs endroits où se trouvent des fleurs en abondance afin de se procurer du pollen.

« Elles donnent la direction avec un angle très précis en fonction de la distance à prendre en kilomètres, en plus de dire si c'est une grosse talle ou une plus petite », explique M. Desrochers.

« Les abeilles sont tellement intelligentes », lance spontanément une élève.

### PAR MILLIERS

Pendant l'année, Jean-Nicolas Desrochers s'occupe de trois colonies de 5000 abeilles. D'ici la fin de la saison, il prévoit en avoir près de 60 000.

« Les ruches seront retirées pour l'hiver. Pendant la saison froide, les abeilles tournent autour de la reine pour la réchauffer. Celles au bout de la grappe meurent de froid. Je prévois en avoir près de 15 000 une fois le printemps revenu », estime-t-il.

Au terme du projet, les jeunes participants organiseront une journée portes ouvertes pour leurs parents, où ils tiendront des kiosques d'informations sur des notions apprises au cours du programme.

Après avoir peinturé la ruche à l'image de leur école, les enfants suivront quatre ateliers avec M. Desrochers. Le premier vise à comprendre la biologie de l'abeille et son mode de vie. Les participants découvriront ensuite le fonctionnement et l'histoire de la ruche.

En septembre, les jeunes pourront extraire le miel et en apprendre plus sur les bienfaits pour la santé des produits de l'abeille. Enfin, le dernier atelier portera sur l'environnement et le rôle de cet insecte dans l'écosystème.

« Le projet découle de celui d'aquaponie, qu'on a fait l'année dernière. Les enfants embarquent vraiment dans les projets qui concernent les êtres vivants », remarque Jean-Nicolas Desrochers.

Des subventions de la MRC de Rouville et du programme NovaScience, mis en place par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, permettent la concrétisation de ce projet.



La classe de quatrième année de l'école de Richelieu, lors de leur premier atelier au CIER pour le projet *Elles butinent mon école!*. (Photo: Annabelle Baillargeon)

## Finale nationale de robotique pédagogique

### L'école secondaire de Chambly couronnée championne

**XAVIER DEMERS**  
xavier.demers@tc.tc

**ROBOTS.** L'équipe de robotique de l'école secondaire de Chambly a encore une fois montré son savoir-faire lors de la finale nationale de robotique pédagogique, le 5 mai, à Montréal. Elle a remporté huit médailles et le titre d'École de l'année au Canada.

Elle se mesurait à plus de 180 autres établissements scolaires du Québec, de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse, lors de cet événement organisé par Zone01.

« Ça fait trois années de suite qu'on gagne le trophée de la meilleure école, a affirmé l'enseignant en mathématiques de 3<sup>e</sup> secondaire et un des responsables du groupe, Hugo Marois. Dans notre catégorie, on a eu huit médailles sur 18. »

Un groupe de trois élèves s'est qualifié pour la finale internationale *World Robot Olympiad* (WRO), qui se déroulera en novembre au Costa Rica.

« Au début, je ne pensais jamais gagner et finalement, nous nous sommes classés pour le



L'équipe de robotique de l'école secondaire de Chambly a remporté le titre d'École de l'année au Canada. (Photo: Xavier Demers)

défi international », a confié un des membres du groupe, Antoni Fortier.

C'est la troisième fois en quatre ans que des représentants de l'école secondaire de Chambly participeront à la WRO. Ils se sont

rendus à Sotchi, en Russie, en 2014, et à Doha, au Qatar, en 2015.

### TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

Les 26 élèves de 1<sup>re</sup>, 2<sup>re</sup> et 3<sup>re</sup> secondaire ont

travaillé d'arrache-pied pour concevoir leurs robots. Ils se sont mis à la tâche dès la fin octobre pour la compétition.

« Ce que je trouve spécial, c'est que même si c'est une journée pédagogique, les élèves viennent quand même, a affirmé M. Marois. On voit vraiment qu'ils sont motivés à le faire. »

Les élèves ont mis plusieurs heures, les soirs, les dîners et lors des congés, pour mener à terme leur projet. Ils devaient composer avec toute sorte d'embûches afin que leur robot soit le plus efficace possible.

« Les millions d'essais font en sorte que chacun des robots est refait trois, quatre ou cinq fois, a souligné l'enseignant en sciences de 2<sup>e</sup> secondaire, Emmanuel Nadeau-Ethier. À chaque fois qu'on voit une difficulté nouvelle, il faut modifier le programme et la physique du robot. »

« C'est vraiment impressionnant de voir leur persévérance, a pour sa part affirmé l'enseignante en mathématique de 2<sup>e</sup> secondaire, Chantal Plourde. Ils avaient trois essais à faire. Des fois, ils ont échoué leurs deux essais. Ils ne sont pas sûrs d'y aller encore. On les encourage d'aller au troisième et c'est là qu'ils font leurs points et qu'ils réussissent. »



**ADAÉ BEAULIEU**  
adaee.beaulieu@tc.tc

**ÉDUCATION.** Plus de quarante élèves inscrits à l'école primaire Madeleine-Brousseau pour l'année scolaire 2017-2018 seront transférés à l'école de la Passerelle, en raison d'un manque d'espace dans le nouvel établissement.

La nouvelle école dispose de quatre classes de maternelle et le ratio est désormais de

19 élèves par classe plutôt que 20 auparavant. L'établissement peut donc accueillir un maximum de 76 élèves. Toutefois, en date du 30 avril, 118 enfants habitant sur le territoire de l'école Madeleine-Brousseau étaient inscrits pour entrer à la maternelle à l'automne.

Le nombre d'inscriptions en maternelle dans les écoles de Chamby s'élevait à 397 enfants à cette même date. Ce chiffre dépasse les prévisions réalisées précédemment. À l'hiver, elles prévoient que le territoire compterait 375 élèves de maternelle en 2017-2018.

Il s'agissait d'une baisse par rapport à 2015, où on estimait 386 inscriptions. C'est cette année-là que le plan de répartition a été revu pour inclure l'école Madeleine-Brousseau. Il était prévu que 78 à 82 enfants allaient résider sur son territoire.

#### PROCESSUS EN MARCHE

La Commission scolaire des Patriotes (CSP) doit mettre en branle un plan lorsqu'elle constate un surplus au moment des inscriptions.

Tous les parents des élèves sont d'abord contactés pour savoir s'ils se portent volontaires

pour que leur enfant fréquente une autre école de la CSP, où il y a de l'espace. Une fois que la CSP a reçu les réponses, elle entreprend le processus des transferts obligatoires. Dans le cas présent, en date du 19 mai, 41 enfants devaient être transférés.

La CSP a mentionné que le transport sera assuré. De plus, des solutions sont envisagées pour faciliter le contact entre les deux écoles.

Au moment de mettre sous presse, le ministère de l'Éducation n'avait pas encore répondu aux questions du *Journal de Chamby*.

  
**CARIGNAN**

**PERCEPTION DES TAXES MUNICIPALES**

Le compte de taxes municipales est payable en **trois (3) versements** répartis durant l'année en cours.

**2<sup>e</sup> échéance ce mercredi  
7 juin 2017**

**Modalités de paiement**

La Ville de Carignan offre à ses citoyens la possibilité d'acquitter leurs taxes municipales de différentes façons, notamment en argent comptant ou par chèque au comptoir de l'hôtel de ville, sis au 2555, chemin Bellevue, Carignan (Québec) J3 6G8. Les services administratifs de la Ville sont ouverts du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h à 12 h. Le paiement des taxes municipales par carte de crédit ou débit n'est pas accepté. Les citoyens peuvent également acquitter leurs taxes par la poste au moyen de chèques postdatés ou par Internet via le service de paiement électronique de leur institution financière.

>7556705

**RELAIS POUR LA VIE  
UNE NUIT POUR faire la différence**

Venez marcher pour lutter contre **TOUS** les cancers  
**Sauvons + de vies.**

 **Société canadienne du cancer**

**RELAIS POUR LA VIE | 1 877 222-1665**  
Vendredi 2 juin | Chamby | Centre sportif Robert-Lebel





Commission scolaire  
des Patriotes

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN ONZE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

À tous les électeurs de la Commission scolaire des Patriotes, avis est par la présente donné par Luc Lapointe, directeur général intérimaire, qu'à la séance du 2 mai 2017, le Conseil des commissaires a adopté le projet de division du territoire de la commission scolaire en onze circonscriptions électorales, **en vue de l'élection scolaire générale qui se tiendra le 4 novembre 2018.**

Chacune de ces circonscriptions sera représentée par un commissaire.

#### LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES SE DÉLIMITENT COMME SUIT :

La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire. L'utilisation des mots : rue, avenue, boulevard, chemin et rivière sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente. L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal. Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient en date du 15 février 2017.

#### Circonscription électorale n° 1 – 21 504 électeurs

Elle comprend la ville de Contrecoeur, les municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au nord du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

#### Circonscription électorale n° 2 – 15 590 électeurs

Elle comprend la ville d'Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au sud du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

#### Circonscription électorale n° 3 – 16 286 électeurs

Elle comprend la ville de Varennes.

#### Circonscription électorale n° 4 – 20 873 électeurs

Elle comprend la ville de Beloeil et la municipalité de McMasterville.

#### Circonscription électorale n° 5 – 16 254 électeurs

Elle comprend les municipalités de Calixa-Lavallée, de Verchères et de Saint-Amable. Elle comprend aussi une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la Montée Sainte-Julie et de la limite municipale ouest, cette limite, la Montée des Quarante-Deux, la rue Principale, l'avenue de l'Abbé-Thériot et la Montée Sainte-Julie jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 6 – 18 593 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et de la Montée Sainte-Julie, cette montée, l'avenue de l'Abbé-Thériot, la rue Principale, la Montée des Quarante-Deux et la limite municipale jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 7 – 18 976 électeurs

Elle comprend les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Carignan.

#### Circonscription électorale n° 8 – 18 472 électeurs

Elle comprend la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

#### Circonscription électorale n° 9 – 20 436 électeurs

Elle comprend la ville de Chambly.

#### Circonscription électorale n° 10 – 15 850 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du fleuve Saint-Laurent et du prolongement de la rue De Montbrun, ce prolongement, la rue De Montbrun, la route 132, le boulevard De Montarville, la limite municipale (incluant les îles de Boucherville) et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 11 – 16 159 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la rue De Montbrun et du fleuve Saint-Laurent, le fleuve, la limite municipale, le boulevard De Montarville, la route 132, la rue De Montbrun et son prolongement jusqu'au point de départ.

\*\*\*\*

Avis est aussi donné que le projet de division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à la commission scolaire, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Avis est également donné que tout électeur, conformément à l'article 9.I de la Loi sur les élections scolaires (c. E-2.3), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaitre par écrit son opposition au projet de division. Cette opposition doit être adressée au soussigné, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3, ou à l'adresse info@csp.ca.

Avis est de plus donné que, conformément à l'article 9.3 de la Loi sur les élections scolaires (c. E-2.3), le Conseil des commissaires tiendra une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de division si le nombre d'oppositions reçues dans le délai fixé est égal ou supérieur à 500 électeurs.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville le 17 mai 2017 par Luc Lapointe, directeur général intérimaire.

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3  
www.csp.ca

450 441-2919 450 441-0838

## MAXIMISEZ LA VISIBILITÉ DE VOS OFFRES D'EMPLOI

Propulsé par jobboom

Annoncez avec nous

contact-tcm@tc.tc

450 239-1280



## AVIS PUBLIC APPEL D'OFFRES

CHAMBLY

Vidange, transport et disposition des boues  
des étangs de la station d'épuration

ST2017-03C

#### DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Ville de Chambly demande des soumissions pour la vidange, le transport et la disposition des boues des étangs de la station d'épuration.

Seuls sont autorisés à soumissionner les entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province visée par cet accord, et détenant, le cas échéant, une licence d'Entrepreneur de construction appropriée émise par la Régie des entreprises de construction du Québec.

#### DOCUMENTS

Les documents du présent appel d'offres sont présents sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO), par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou par internet à l'adresse suivante : www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO, le cas échéant.

Pour toute information concernant les documents de soumission, vous devez communiquer uniquement avec :

Monsieur Sébastien Bouchard, ing.

Service technique

Téléphone : 450 658-2626

Télécopieur : 450 658-3366

Courriel : sebastien.bouchard@ville.chambly.qc.ca

#### EXIGENCES

Chacune des soumissions devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission émis en faveur de la « VILLE DE CHAMBLY » au montant équivalent à dix pour cent (10 %) du total de la soumission.

Seul un cautionnement de soumission établi par un assureur détenant un permis d'assureur délivré par l'Inspecteur général des institutions financières et l'autorisant à pratiquer l'activité de garantie au sens de la Loi sur les assurances et conforme au formulaire normalisé

NQ 1809-900/A sera accepté aux termes des documents d'appel d'offres.

Ce cautionnement doit être valide pour une période de cent vingt (120) jours à partir de la date d'ouverture des soumissions.

De plus, ce cautionnement de soumission devra être accompagné d'une lettre d'engagement, selon le formulaire 1809-900/D, garantissant la fourniture d'un cautionnement d'exécution et d'un cautionnement des obligations de l'Entrepreneur, la main-d'œuvre, les matériaux et les sous-contrats, chacun pour une valeur de cinquante pour cent (50 %) du contrat.

#### DATE DE RÉCEPTION

Les soumissions seront adressées à Maître Sandra Ruel, greffière, et seront reçues de 8 h 15 à 17 h 30 du lundi au jeudi et le vendredi de 8 h à 12 h, à son bureau à l'Hôtel de Ville de Chambly au 1, place de la Mairie, Chambly (Québec) J3L 4X1, et ce, jusqu'à onze heures (11 h), le 19 juin 2017, et seront ouvertes publiquement à la même date à compter de 11 h 05 au même endroit.

La Ville de Chambly ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues. La Ville de Chambly ne sera pas responsable d'aucune réclamation ou dépense en rapport avec cette demande.

Donné à Chambly, ce 31 mai 2017

Me Sandra Ruel

Greffière



## AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR  
LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU,  
À L'EFFET QUE :

Iors de la séance ordinaire du 16 février 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-02-051, le projet de règlement numéro 32-17-28 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-28 a pour objet de renforcer les normes de sécurité aux abords de l'emprise de la voie ferrée, située dans les municipalités de Beloeil, de McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park et de Saint-Basile-le-Grand.

De plus, lors de la séance ordinaire du 16 mars 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-03-081, le projet de règlement numéro 32-17-23 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-23 a pour objet d'intégrer des mesures d'encadrement pour la gestion des périmètres d'urbanisation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu. Également, le projet met à jour les dispositions sur les distances séparatrices relatives aux établissements d'élevage, afin qu'elles puissent concorder avec celles définies par les orientations gouvernementales en matière agricole.

Pour plus de détails sur leur contenu, une copie des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28 est disponible, pour consultation, au bureau de votre municipalité locale ainsi qu'au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255 boulevard Laurier, bureau 100, à McMasterville. Une version électronique téléchargeable de ces projets de règlement est également disponible à l'adresse Internet suivante : www.mrcvr.ca, sous l'onglet information publique.

#### L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 32-17-23 ET 32-17-28

Une assemblée publique, portant sur le contenu des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28, se tiendra le mercredi 14 juin 2017, à 18 h 30, au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255, boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À MCMASTERVILLE,  
ce 31<sup>e</sup> jour du mois de mai  
de l'an deux mille dix-sept (2017).

Bernard Roy  
secrétaire-trésorier

27251807

**Serge Hamelin**  
Courtier immobilier agréé  
514-943-6767 (Serge) • 514-592-9122 (Anne)

**Anne Morissette**  
Courtier immobilier  
www.sergehamelin.com

**PLUS QUE DES COURTIERS...DES CONSEILLERS!**

**ROYAL LePAGE**  
TRADITION  
Agence immobilière  
SERGE HAMELIN INC

**L'ATTACHEMENT  
D'EXCELLENCE**

22078

**VARENNES**  
**VARENNES**  
CONDO À VENDRE  
Magnifique condo 4.5, Unité rez-de-chaussée Libre pour juin  
MLS: 17149894 Prix: 209,900\$

**VARENNES**  
**VARENNES**  
NOUVEAU - NOUVEAU  
Un bijou à découvrir. Venez visiter pour apprécier  
MLS: 20590846 Prix: 689,900\$

**BOUCHERVILLE**  
**TOURNEBOIS**  
Terrain et cour boisé  
Comme à la campagne mais en ville. Paix, tranquillité et grand terrain, près du fleuve  
MLS: 17193902 Prix: 849,900\$

**VARENNES**  
**VARENNES**  
CONDO PENTHOUSE  
Un intérieur moderne et luxueux  
MLS: 18897844 Prix: 215,900\$

**VARENNES**  
**VARENNES**  
UNE COUR DE RÊVE  
Élégant cottage tout briques. Grand terrain paysager avec piscine creusée  
MLS: 13827472 Prix: 549,900\$

# SPORT

La 7<sup>e</sup> édition de l'événement Bouge! Bouge! Boucherville qui s'est déroulé du 15 au 19 mai derniers dans neuf écoles a connu un grand succès encore une fois cette année. Cette activité vise à récompenser tous les élèves des écoles primaires de la ville qui ont participé au Grand Défi Pierre Lavoie.

C'est sous une ambiance énergique que les élèves des neuf écoles primaires ont célébré, à tour de rôle du 15 au 19 mai, leur participation au Grand Défi Pierre Lavoie. La Ville a reconduit pour une deuxième année son entente avec l'équipe dynamique d'Énergie Cardio afin d'offrir une animation sportive enjouée d'une trentaine de minutes. Lors des belles journées ensoleillées, les jeunes ont pu bouger à l'extérieur dans la cour d'école où une scène mobile, équipée d'une enceinte acoustique, a été

## Bouge! Bouge! Boucherville: Une 7<sup>e</sup> édition réussie dans 9 écoles primaires!

déployée. Lors des jours de pluie, l'activité a eu lieu dans les gymnases.

De plus, le conseil municipal a eu le plaisir de remettre à chacune des neuf écoles participantes un chèque-cadeau de 500\$ échangeable chez un fournisseur d'équipement sportif de Boucherville. Cette initiative permettra aux professeurs d'éducation physique de se procurer du matériel sportif afin de favoriser de bonnes habitudes de vie tout au long de l'année scolaire.

À cet égard, M. Raouf Absi, conseiller municipal du district n°2 et coprésident de la commission de la vie communautaire, de la culture et des sports, a remis à l'école Antoine-Girouard, l'un des neuf chèques-cadeaux.

« La Ville de Boucherville est très fière de la réussite de cet événement génératrice de valeurs favorisant l'adoption de saines habitudes de vie, l'esprit d'équipe, l'entraide et la persévérance.

Ayant à cœur l'intérêt des générations futures, il s'agit d'un honneur pour moi de collaborer à ce projet rassembleur. Le sport et l'activité physique auprès des enfants et de leur famille sont des défis motivants! Le conseil municipal se joint à moi pour féliciter les écoles qui ont pris part encore une fois cette année au Grand Défi Pierre Lavoie », a souligné M. Absi.

### Bouge! Bouge! Boucherville

L'activité Bouge! Bouge! Boucherville vise à encourager les jeunes et leur famille à pratiquer davantage d'activités physiques et à récompenser tous les élèves des écoles participantes au Grand Défi Pierre Lavoie. C'est sur la base d'un système ingénieux de Cubes énergie (15 minutes d'activité physique donnent droit à un cube d'énergie) que la performance des écoles a été évaluée tout au long du mois de mai, décreté le mois de l'éducation physique.



De gauche à droite: Jean-Philippe Belley, professeur d'éducation physique – école Antoine-Girouard, Raouf Absi, conseiller municipal du district n°2 et coprésident de la commission de la vie communautaire, de la culture et des sports ainsi que Daphné Alepins, entraîneuse chez Énergie Cardio.

**RE/MAX® SIGNATURE inc.**  
Agence immobilière

Au cœur de la famille des gens d'ici

### TÉLÉTHON OPÉRATION ENFANT SOLEIL DIMANCHE LE 4 JUIN 2017

**Maison Enfant Soleil**  
Bonneville 2017

(Incluant une allocation de 100 000\$ pour le terrain)

Valeur 500 000 \$  
ou 300 000 \$  
en argent

### GAGNEZ

**LA MAISON  
ENFANT SOLEIL 2017**

Billet 10 \$

BILLETS EN VENTE DÈS MAINTENANT ET DURANT LE TÉLÉTHON  
DANS LES BUREAUX DE RE/MAX SIGNATURE INC.

• 130 Boul. de Mortagne, Boucherville

• 633 boul. Armand-Frappier, Sainte-Julie

(Le tirage aura lieu le 20 juillet prochain en direct de l'émission Salut Bonjour, diffusée à TVA)



CONSTRUISTE PAR  
**BONNEVILLE**

Visitez notre site web [www.remaxsignature.ca](http://www.remaxsignature.ca)  
**BOUCHERVILLE**  
**450.449.4411**

**STE-JULIE**  
**450.922.7777**

22037

**VERCHÈRES**  
**169 900\$**  
Condo récent • Niveau terrasse  
Concept aire ouverte • 2 chambres  
À prox. Services & transports • Sans voisin arrière  
Idéal premier acheteur  
CENTRIS # 18246490

**CALIXA-LAVALLÉE**  
**399 900\$**  
Maison clé en main 2014 • 3 chambres, 2 salles de bains  
4 garages, vaste stationnement  
Terrain +/- 28,000 p.c.  
La campagne mais à 15 min. de Boucherville  
CENTRIS # 20382945

**ST-AMABLE**  
**359 900\$**  
Terrain + de 34,000 p.c. • Face à un boisé  
Zonage agricole • RDC aire ouverte  
5 chambres • Thermopompe centrale  
S/sol aménagé + entrée ind. • Sans voisin arrière  
CENTRIS # 14253400

**VARENNES**  
**299 900\$**  
Au cœur de la ville • Grande propriété  
Zonage commercial/résidentiel  
4 à 5 chambres • Thermopompe • Cuisine rénovée  
3 entrées indépendantes • Idéal bureau à domicile  
CENTRIS # 23501067

La Relève le mardi 30 mai 2017 - Page B 27

22037



## Le député de Borduas offre des exemplaires de l'ouvrage *1792: À main levée* aux écoles secondaires de la circonscription

L'Assemblée du Québec et les Publications du Québec ont récemment fait paraître *1792 : À main levée*, une bande dessinée qui souligne le 225e des institutions parlementaires du Québec. Le député Simon Jolin-Barrette a décidé de faire découvrir cet ouvrage aux élèves de niveau secondaire de la circonscription de Borduas en offrant une copie pour la bibliothèque de chacune des écoles.

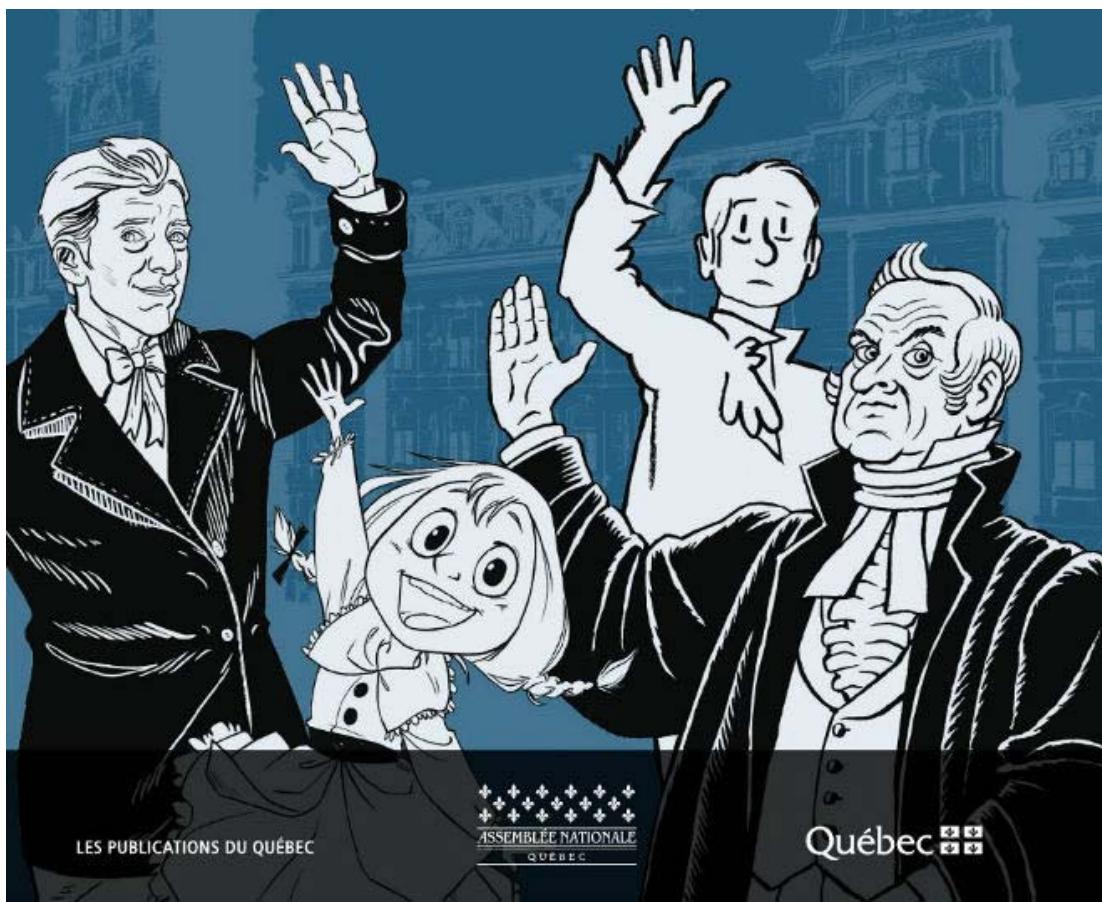
« C'est une bande dessinée qui s'adresse à un large public. Les adultes comme les jeunes peuvent l'apprécier », indique d'entrée de jeu Simon Jolin-Barrette. Lui-même amateur d'histoire politique, il est d'avis que cet ouvrage offre une façon originale et différente de présenter quatre aspects qui ont marqué les débuts du parlementarisme au Québec—nommé Bas-Canada à l'époque. Quatre bédéistes ont d'ailleurs chacun illustré un de ces moments. « Fait à noter, c'est durant la campagne électorale pour la première élection générale, en 1792, que deux candidats ont fait paraître la première bande



Quant au fait qu'il remette un exemplaire à chacune des bibliothèques des écoles secondaires de la circonscription, Simon Jolin-Barrette s'explique : « Il s'agit d'une période tournante de notre histoire collective. C'est important de connaître ces choses. Et si on l'apprend quand on est plus jeune, on est plus à même de comprendre ce qui s'est passé depuis, et comment ça fonctionne maintenant. »



Des exemplaires de *1792 : À main levée* ont été envoyés à l'école secondaire Polybel, à l'école Ozias-Leduc, à l'école d'éducation internationale de McMasterville et au Collège Saint-Hilaire. Publié pour souligner les 225 ans des institutions parlementaires, l'ouvrage fait 108 pages. On peut se le procurer via le site de la boutique de l'Assemblée nationale du Québec.





Commission scolaire  
des Patriotes

## AVIS PUBLIC

### PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN ONZE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

À tous les électeurs de la Commission scolaire des Patriotes, avis est par la présente donné par Luc Lapointe, directeur général intérimaire, qu'à la séance du 2 mai 2017, le Conseil des commissaires a adopté le projet de division du territoire de la commission scolaire en onze circonscriptions électorales, **en vue de l'élection scolaire générale qui se tiendra le 4 novembre 2018.**

Chacune de ces circonscriptions sera représentée par un commissaire.

#### LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES SE DÉLIMITENT COMME SUIT :

La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire. L'utilisation des mots : rue, avenue, boulevard, chemin et rivière sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente. L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal. Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient en date du 15 février 2017.

#### Circonscription électorale n° 1 – 21 504 électeurs

Elle comprend la ville de Contrecoeur, les municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au nord du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

#### Circonscription électorale n° 2 – 15 590 électeurs

Elle comprend la ville d'Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au sud du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

#### Circonscription électorale n° 3 – 16 286 électeurs

Elle comprend la ville de Varennes.

#### Circonscription électorale n° 4 – 20 873 électeurs

Elle comprend la ville de Beloeil et la municipalité de McMasterville.

#### Circonscription électorale n° 5 – 16 254 électeurs

Elle comprend les municipalités de Calixa-Lavallée, de Verchères et de Saint-Amable. Elle comprend aussi une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la Montée Sainte-Julie et de la limite municipale ouest, cette limite, la Montée des Quarante-Deux, la rue Principale, l'avenue de l'Abbé-Théoret et la Montée Sainte-Julie jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 6 – 18 593 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et de la Montée Sainte-Julie, cette montée, l'avenue de l'Abbé-Théoret, la rue Principale, la Montée des Quarante-Deux et la limite municipale jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 7 – 18 976 électeurs

Elle comprend les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Carignan.

#### Circonscription électorale n° 8 – 18 472 électeurs

Elle comprend la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

#### Circonscription électorale n° 9 – 20 436 électeurs

Elle comprend la ville de Chambly.

#### Circonscription électorale n° 10 – 15 850 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du fleuve Saint-Laurent et du prolongement de la rue De Montbrun, ce prolongement, la rue De Montbrun, la route 132, le boulevard De Montarville, la limite municipale (incluant les îles de Boucherville) et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'au point de départ.

#### Circonscription électorale n° 11 – 16 159 électeurs

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la rue De Montbrun et du fleuve Saint-Laurent, le fleuve, la limite municipale, le boulevard De Montarville, la route 132, la rue De Montbrun et son prolongement jusqu'au point de départ.

\*\*\*\*

Avis est aussi donné que le projet de division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à la commission scolaire, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Avis est également donné que tout électeur, conformément à l'article 9.1 de la *Loi sur les élections scolaires* (c. E-2.3), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de division. Cette opposition doit être adressée au soussigné, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3, ou à l'adresse [info@csp.ca](mailto:info@csp.ca).

Avis est de plus donné que, conformément à l'article 9.3 de la *Loi sur les élections scolaires* (c. E-2.3), le Conseil des commissaires tiendra une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de division si le nombre d'oppositions reçues dans le délai fixé est égal ou supérieur à 500 électeurs.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville le 17 mai 2017 par Luc Lapointe, directeur général intérimaire.

## BABILLARD

### À LA VIE, À LA MORT, UN DERNIER, UN CONCERT SPÉCIAL

La société Les Concerts du Lac met fin à son projet d'événements musicaux avec la présentation d'un dernier spectacle, *À la vie, à la mort*, qui aura lieu à l'Église unie de Saint-Bruno (25, rue Lakeview) le samedi 3 juin, 19 h 30. Les billets, au coût de 25 \$ pour les adultes et de 15 \$ pour les étudiants, sont disponibles le soir même à la porte. Le pianiste Étienne Lemieux-Després et le baryton Edmund Milly offriront en prestation « La Belle meunière », de Schubert, ainsi que Les Adieux, de Beethoven.

### UN AIR DE PRINTEMPS

Une vente de pâtisseries, de livres, de cadeaux et de plantes aura lieu le samedi 10 juin, de 10 à 14 h, à l'église Saint-Augustine of Canterbury, à Saint-Bruno-de-Montarville (au coin de Roberval et Cherbourg). Un léger goûter sera servi. Tous sont bienvenus.

### TOURNOI DE GOLF ANNUEL DU CLUB RICHELIEU DE SAINT-BASILE

Le comité organisateur du Tournoi de golf annuel du Club Richelieu de Saint-Basile-le-Grand a l'immense plaisir de vous inviter au 34<sup>e</sup> événement, sous la présidence d'honneur de Tom Bissegger, directeur général et professionnel CPGA. Cette activité-bénéfice se tiendra au Club de golf Rive-Sud, le vendredi 16 juin, au

415, chemin Bella-Vista, à Saint-Basile-le-Grand. Le coût du billet est de 150 \$ (inclus : golf avec voiturette, brunch, souper et tirage de prix de présence). Pour vous inscrire, vous pouvez contacter Paul Perreault au 450 653-3086 (courriel [perrpa@sympatico.ca](mailto:perrpa@sympatico.ca)) ou André Lalanne au 450 653-8756 (courriel [andre\\_lalanne@hotmail.ca](mailto:andre_lalanne@hotmail.ca)). Ce tournoi vise non seulement à amasser des fonds pour les œuvres du Club Richelieu de Saint-Basile-le-Grand, mais aussi à faire connaître l'organisation et ses réalisations.

### SÉANCE D'INFORMATION

L'Accorderie permet à ses membres de s'échanger une multitude de services. La monnaie utilisée est le temps et non l'argent. Il s'agit d'une alternative intéressante qui permet aux gens de faire de nouvelles rencontres, de s'entraider et d'être solidaires. Devenez membres, si ce n'est pas déjà fait! La prochaine séance d'information (durée d'environ une heure) de votre Accorderie aura lieu le mardi 6 juin à 19 h. D'autres séances auront lieu le jour, soit les mardis 27 juin, 11 juillet, 25 juillet, 8 août et 22 août, à 9 h 30. Venez poser vos questions, amenez un ami, un parent ou une connaissance afin qu'eux aussi puissent découvrir les atouts de l'Accorderie de Longueuil. Les séances se tiennent au 158, rue Charron, LeMoyne. Merci de réserver votre place le plus tôt possible en composant le 514 915-1726, car les places sont limitées.

## AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans le journal: C.c.Q., art. 795)

Avis est, par les présentes, donné que suite au décès de Steve MORIN, le 24 novembre 2016, en son vivant résidant au 3, rue De Normandie, Saint-Basile-le-Grand, Québec, J3N 1R3, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Richard LAPOINTE, le 18 mai 2017, devant Me Linda M. A. LAMARRE, notaire, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me Linda M. A. LAMARRE, notaire, située au 821, boulevard Laurier, McMasterville (Québec) J3G 0K5.

Donné à McMasterville, ce 19 mai 2017.

M<sup>e</sup> Linda M. A. LAMARRE, notaire

1221002572-310517

Aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil formée du territoire des villes de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville et Saint-Lambert

Avis de la tenue de procédures d'enregistrement des personnes habiles à voter sur des règlements d'emprunt

1221002568-310517

1. Lors de sa séance tenue le 18 mai 2017, le conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil a adopté les règlements suivants :

1<sup>o</sup> *Règlement CA-2017-265 autorisant l'acquisition d'équipements motorisés ou roulants dans le cadre des activités d'agglomération pour l'année 2017 et décrétant, à cette fin, un emprunt.* Ce règlement décrète un emprunt n'excédant pas 473 000 \$.

2<sup>o</sup> *Règlement CA-2017-270 modifiant le Règlement CA-2013-199 ordonnant l'acquisition de véhicules et décrétant à cette fin un emprunt.* Ce règlement décrète un emprunt additionnel n'excédant pas 1 048 000 \$.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leurs nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature, dans les registres ouverts à cette fin.

Au préalable, elles doivent établir leur identité à visage découvert en présentant un des documents suivants : carte d'assurance maladie, permis de conduire ou permis probatoire, passeport canadien, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.

3. Ces registres seront accessibles du 12 au 16 juin 2017, de 9 h à 19 h, à l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane.

4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 4 957 pour chacun de ces règlements. Les règlements pour lesquels ce nombre ne sera pas atteint seront réputés approuvés par les personnes habiles à voter.

5. Le résultat des procédures d'enregistrement sera annoncé à l'hôtel de ville de Longueuil, le 16 juin 2017, à 19 h.

6. Une copie de ces règlements peut être consultée sur [longueuil.quebec](http://longueuil.quebec) et à l'hôtel de ville de Longueuil aux heures normales de bureau et pendant la procédure d'enregistrement.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil

7. Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'agglomération de Longueuil, toute personne qui, le 18 mai 2017, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit une des deux conditions suivantes :

1<sup>o</sup> être une personne physique domiciliée sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert et, depuis au moins six mois, au Québec;

2<sup>o</sup> être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise, au sens de la *Loi sur la fiscalité municipale*, situé sur le territoire de Boucherville, Brossard, Longueuil, Saint-Bruno-de-Montarville ou Saint-Lambert.

Une personne physique doit également, le 18 mai 2017, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

8. Toutefois, dans le cas des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'un établissement d'entreprise, seul le copropriétaire ou le cooccupant désigné à cette fin a le droit d'être inscrit sur la liste référendaire à titre de propriétaire de l'immeuble ou d'occupant de l'établissement. Les copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter de l'agglomération de Longueuil, désignent parmi eux, au moyen d'une procuration signée par la majorité d'entre eux, une personne n'ayant pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste référendaire.

9. La personne morale qui est habile à voter exerce son droit d'enregistrement par l'entremise d'un de ses membres, administrateurs ou employés qu'elle désigne à cette fin par résolution. La personne désignée doit, le 18 mai 2017 et au moment d'exercer ce droit, être majeure et de citoyenneté canadienne et n'être ni en curatelle, ni frappée d'une incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Longueuil, le 23 mai 2017.  
Carole Leroux, avocate  
Assistante-greffière de la Ville

longueuil

Tour de la montagne

# L'événement du 22 mai reporté

**Le 8<sup>e</sup> Tour de la montagne, celui qui devait se dérouler à Mont-Saint-Hilaire le lundi 22 mai lors de la Journée nationale des Patriotes, a été annulé pour cause de mauvaises conditions climatiques. Quelque 1 400 personnes étaient déjà inscrites à l'activité de financement, dont les profits sont remis à la Fondation de l'hôpital Honoré-Mercier.**

un texte de Frank Jr Rodi  
frodi@versants.com

« Ce n'est pas la pluie, mais surtout les vents, qui nous ont forcés à annuler le Tour de la montagne. Nous sommes maintenant à planifier une reprise de l'événement, et une nouvelle date sera communiquée sous peu », répond le coordonnateur aux activités de la Fondation Honoré-Mercier, Gilbert Touchette. La sécurité de tous était la priorité.

Les organisateurs assurent tous les participants qu'après avoir consulté les partenaires, l'événement sera reporté.

Plusieurs intervenants, dont le Service de police, le ministère des Transports, la Ville de Mont-Saint-Hilaire, l'Agence métropolitaine de transport, ainsi que les fournisseurs de services permettant l'organisation logistique de la course, se devaient d'être consultés. « La nouvelle date sera communiquée dans les meilleurs délais », apprend-on sur le site Internet de l'événement : <http://tourdelamontagne.com/>.

#### LUC BRODEUR-JOURDAN PORTE-PAROLE

Cette année, le joueur de football des Alouettes de Montréal, Luc Brodeur-Jourdain, est le nouveau porte-parole du Tour de la montagne. C'est après avoir bénéficié des services



Le Tour de la montagne a été reporté à une date ultérieure. (Photo : archives)

spécialisés de l'hôpital Honoré-Mercier, à Saint-Hyacinthe, lors de la naissance prématurée de six semaines de son fils, que l'athlète est devenu porte-parole pour l'événement.

Le Tour de la Montagne a attiré 1 750 coureurs (1500 participants et 250 enfants) l'année dernière. Selon les organisateurs, la course est maintenant un succès confirmé et selon eux, tout indique que plus de 1 500 personnes prendront encore part à l'activité. Depuis ses débuts, en 2010, le rendez-vous autour du mont Saint-Hilaire, désigné première Réserve de la biosphère au Canada, a permis d'amasser la somme de 645 000 \$. Pour l'objectif financier

#### AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Laurette BROUILLARD, en son vivant au 384, Grand Boulevard Est, Saint-Basile-le-Grand (Québec) J3N 1M4 est décédée à Saint-Mathieu-de-Beloeil le 24 septembre 2016. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, au domicile du liquidateur. Tél. : 450 653-3104

de cette année, chaque dollar est important, et ce, peu importe le montant récolté, précise Gilbert Touchette.

En attendant, ce dernier demande l'aide de bénévoles pour l'organisation et la tenue du futur rendez-vous. Vous pouvez le joindre au 450 773-4733 afin de planifier vos disponibilités et vos champs d'intérêt.

L'événement de course à pied à flanc du mont Saint-Hilaire est ouvert à tous les coureurs qui braveront, en équipe ou en solo, la montagne.

#### PLUSIEURS TRAJETS

Différents parcours sont proposés aux participants, notamment les courses 1 et 2 km, les

**« Ce n'est pas la pluie, mais surtout les vents, qui nous ont forcés à annuler le Tour de la montagne. Nous sommes maintenant à planifier une reprise de l'événement, et une nouvelle date sera communiquée sous peu. »**  
- Gilbert Touchette

défis à 5 et 10 km, le défi-école, le défi corporatif, le défi 24,5 km à relais, le demi-marathon et le défi féminin. Tous les départs s'effectueront à partir de la gare de Mont-Saint-Hilaire, située au 1000, avenue de la Gare. Malgré le grand choix de courses, Luc Brodeur-Jourdain ne participera à aucune d'entre elles, étant déjà avec les Alouettes.

#### CARTES DE VISITE

**CDSB Centre de denturologie St-Basile**  
Urgence sur appel

1221001903

- Prothèse complète :
  - sur implants,
  - Biofonctionnelle (BPS),
  - UltraSuction™
- Prothèse partielle
- Appareil anti-ronflement PANTHERA

RÉPARATION 30 MIN

Luc Cloutier d.d. 18, montée Robert, Saint-Basile-le-Grand 450 461.2516

luccloutierdenturologue.ca

**C'est le temps de l'élagage!**

**Émondage Richard St-Louis arboricultrleur**

Abattage - Élagage - Émondage  
- Essouchage - Taille d'arbres fruitiers  
Assurances complètes - Propreté garantie

95, montée Robert, Saint-Basile 653-3876

Cell.: 514 998-8850

**JEAN-PIERRE TRUDEAU**  
Peintre professionnel à Saint-Bruno.  
À votre service depuis 25 ans!  
Satisfaction garantie

1221000017

450 461.0242

R.B.Q. : 8200-0852

**Toitures Jimmy Pilote**  
Bardeaux d'asphalte • Isolation (grenier)  
Gouttières  
MAIN-D'OEUVRE GARANTIE 15 ANS

IKO

ESTIMATION GRATUITE 25 ANS D'EXPÉRIENCE

450 441-5611 / 514 887-9967

www.toituresjimmy-pilote.com

**JOINTS GYPROC**

MARC PRÉVOST  
RÉPARATION GYPSE  
TRAVAIL GARANTI  
FAIT PAR PROFESSIONNEL

450 653-8747

1221000016

**HAIES DE CÈDRES SAUVAGES ET CULTIVÉES garantie avec pose**

- Réparation de gazon et de cèdre
- Plus de 45 ans d'expérience

Paysagiste J.P. Charlebois  
379 de Touraine, Sainte-Julie  
450 649-1856 • 514 978-1856

RBQ 2656-5838-16  
**LES PAVAGES AUGELCO INC.** 514 990-7283  
29 ANS

- Asphalte
- Béton
- Mur - bordure - trottoir
- Excavation
- Pavé-uni

Estimation gratuite  
Résidentiel et commercial  
www.augelco.com

Accord D Déjardins FINANCEMENT DISPONIBLE!

514 990-7283

Commission scolaire  
des Patriotes

#### AVIS PUBLIC

#### ADOPTION DU BUDGET 2017-2018

Conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, avis est donné que le budget de l'année 2017-2018 de la Commission scolaire des Patriotes sera soumis pour adoption au Conseil des commissaires à la séance en ajournement du 27 juin 2017, à 20 h 30, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé, Saint-Bruno-de-Montarville.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville,  
ce 23 mai 2017.

Luc Lapointe,  
Directeur général intérimaire

Saint-Basile-le-Grand

# Du beau temps pour le Défi Familles en forme

Quelque 900 coureurs ont participé, le 28 mai dernier, au 9<sup>e</sup> Défi Familles en forme, qui se déroulait dans les rues de Saint-Basile-le-Grand. Contrairement à l'année dernière, dame Nature était au rendez-vous, au grand plaisir de l'organisatrice de l'événement, Danielle Arsenault.

un texte de Frank Jr Rodi  
frodi@versants.com

Plus de 400 personnes s'étaient inscrites à la course de 1 km, ce qui a nécessité deux départs pour assurer la sécurité de tous. Ici, des parents et des grands-parents, main dans la main avec des bambins, dont le plus jeune, cette année, était âgé de 15 mois, ou encore en poussette. C'est le moment le plus magique du Défi Familles en forme, d'après Danielle Arsenault, celui qui « donne des frissons ». « Il n'y a rien de plus beau que de franchir le fil d'arrivée avec votre enfant », dira-t-elle avant le dernier départ de la journée.

Environ 210 coureurs se sont adonnés au trajet de 2 km, dont encore une fois plusieurs enfants et adolescents.

Plus de 100 participants étaient sur la ligne de départ du 5 km tôt dimanche matin, alors qu'une cinquantaine de courageux ont parcouru les 10 km d'une course qui a fait son apparition au Défi Familles en forme seulement l'année dernière.

« La température, aujourd'hui, est idéale, et tout se déroule comme prévu! » mentionne au journal la bénévole grandbasiloise Danielle Arsenault, attrapée près du fil d'arrivée, alors qu'elle encourageait les concurrents du 10 km.

À la fin des courses, des prix de participation et des cadeaux de tirage sont remis aux coureurs.



Près de 400 coureurs étaient inscrits à la course de 1 km, dont plusieurs enfants. (Photo : Guylaine Tétreault)

Cette année, c'est l'École primaire Jacques-Rocheleau qui a remporté le prix de l'école avec le plus grand nombre de participants à l'événement. Une plaque a été remise au directeur, Stéphane Joyal, qui a profité de l'occasion pour souligner le travail de Mme Arsenault et de son comité organisateur, et féliciter tous les jeunes écoliers qui ont pris part à l'activité de courses à pied.

Rappelons que l'argent amassé grâce aux inscriptions est redonné à des organismes

œuvrant auprès des jeunes dans la région. Depuis deux ans, la Maison des jeunes La Butte, le Corps de cadets 2831 Mont-Bruno ainsi que Club de soccer FC Mont-Bruno se sont vu remettre des dons.

Les courses ont lieu autour du Centre communautaire Lise-B.-Boisvert. Pendant le déroulement de l'activité, qui fait la promotion du sport, plusieurs rues étaient barrées à la circulation pour la sécurité des participants, dont plusieurs, rappelons-le, sont des enfants.

**« La température, aujourd'hui, est idéale, et tout se déroule comme prévu! »**  
**- Danielle Arsenault**

En attendant, Danielle Arsenault convie tout le monde au 10<sup>e</sup> anniversaire du Défi Familles en forme, le dimanche 20 mai 2018.

**L'ÉVÉNEMENT  
PASSEZ EN MODE CONDUITE MAZDA**

**MAZDA3 2017**  
À PARTIR DE **197\$ /MOIS** ÉQUIVAIT À **45\$ /SEM.** BONI À LA SIGNATURE DE **425\$**  
0\$ AU COMPTANT LOCATION 60 MOIS

**LE TOUT NOUVEAU CX-5 2017**  
BIEN ÉQUIPÉ À PARTIR DE **26 895\$**

**OBTEENEZ 0% AU FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 84 MOIS** + LE SYSTÈME DE NAVIGATION INTÉGRÉ SANS FRAIS OU UN CRÉDIT SUR LES ACCESSOIRES D'ORIGINE MAZDA SUR MODÈLES NEUFS SÉLECTIONNÉS

**DUVAL mazda** 1540, rue Ampère, Boucherville 450 449-7929 **duvalmazda.com**

**À CHACUN SA DUVAL**

\*Photo à titre indicatif. Détails en concession.

## NOUVELLES CULTURELLES



Myriam Gosselin et Louise Loranger proposent un voyage envoûtant qui s'articule autour de leurs univers distincts, l'un abstrait et l'autre figuratif

**Ozias Leduc, l'artiste-peintre.**

Les douze groupes de deuxième secondaire de l'école secondaire Ozias-Leduc ont visité l'église Saint-Hilaire en compagnie des deux guides de Patrimoine hilairemontais qui leur ont présenté Ozias Leduc, l'artiste-peintre, le personnage historique, sa vie, ses techniques et le décor exceptionnel de ses tableaux. Patrimoine hilairemontais organise également des visites guidées des œuvres d'Ozias Leduc, à l'église Saint-Hilaire, durant la période estivale et sur demande pour des groupes durant l'année. Pour information: [www.patrimoinehilairemontais.org](http://www.patrimoinehilairemontais.org) ou au 438-777-7958.

**Réunion à l'Atelier libre de peinture**

Le mercredi 7 juin prochain, à 19h, le comité d'administration de l'Atelier libre de peinture de Beloeil tiendra son assemblée générale annuelle où tous les membres en règle sont invités. La réunion se tiendra au 640, rue Richelieu, au local de l'Atelier.

**Animal Nation**

Animal Nation c'est le bestiaire fascinant de l'artiste Sylvie Plante qui présente ses œuvres principalement réalisées par l'estampe marié au dessin. Son processus de création repose en partie sur sa capacité à voir des formes et des visages qu'elle fait naître ensuite, en relevant à l'encre de Chine les contours et les formes qu'elle perçoit. Animal Nation, jusqu'au 25 juin, les samedis et dimanches, de 13h à 17h. Maison de la culture Eulalie-Durocher, 1028, du Rivage, Saint-Antoine-sur-Richelieu. Infos: 450 787-3497, poste 5 ou 450-787-3116.

**La Fille mal gardée**

Les 3 et 4 juin, le Ballet Classique du Haut-Richelieu (BCHR) présentera La Fille mal gardée, au Théâtre des Deux Rives.

En deuxième partie du programme, les spectateurs pourront voir des extraits du Lac des Cygnes et du ballet La Sylphide. Enfin, le spectacle se terminera par un arrangement chorégraphique de Chantal Dauphinaias, Le Big Bazar, sur des chansons de Michel Fugain.

Billets au 450 348-3945.

**Exubérances: une exposition duo**

La Galerie DOSHA présente une exposition duo avec les artistes Hélène DeSerres et Philippe Faucher qui proposent la rencontre improbable de deux styles unis dans un débordement de couleurs vibrantes.

L'exubérance de la nature est très présente chez les deux artistes. C'est la nature inventée, foisonnante, luxuriante, presque étouffante, où le déferlement de couleurs efface les formes pour exprimer toute l'énergie de la terre. Des peintures, comme de grandes bouffées d'oxygène, porteuses de tous les éblouissements de la vie.

L'exposition se poursuit et le public est invité au finissage de l'exposition qui aura lieu le dimanche 28 mai de 13h à 16h. Les artistes seront présents. La Galerie DOSHA se situe au 922, rue Laurier, au cœur du Vieux-Beloeil. Infos: <http://www.dosha.ca>, 450 813-4737. Sur la photo: Les lunettes pourpres par Hélène DeSerres.

**Deux femmes, deux visions**

Myriam Gosselin et Louise Loranger proposent l'exposition *Deux femmes, deux visions*, présentée du 4 juin au 6 août à la Maison Paul-Émile-Borduas.

L'exposition de Myriam Gosselin et Louise Loranger, dont le vernissage aura lieu le dimanche 4 juin à 14h, lance la saison estivale des activités de la Maison Paul-Émile-Borduas. La Maison Paul-Émile-Borduas, 621, chemin des Patriotes Nord, Mont-Saint-Hilaire. Elle est ouverte au public les samedis et dimanches de juin, de 13h à 17h. Après le 24 juin, ses heures d'ouverture seront du jeudi au dimanche, de 13h à 17h. Pour information,appelez au 450-536-3033.

**France Godbout à La nature en héritage**

Résidant à Mont-Saint-Hilaire depuis près de 40 ans, France Godbout affectionne dès son enfance les arts visuels. Son œuvre Ma montagne, sa nature, sa légende a été inspirée par la légende du cheval blanc, bien connue des Hilairemontais. Le cheval étant son sujet de prédilection, elle trouve une similitude entre la course de son dos et celle du Mont-Saint-Hilaire et les fait s'intégrer dans le dessin. Vous pouvez voir cette œuvre, jusqu'au 25 juin, au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire dans le cadre de l'exposition La nature en héritage, regroupant 17 artistes peintres et sculpteurs de Mont-Saint-Hilaire. ■



**Denis Masson,**  
artiste aquarelliste hilairemontais

exposera ses œuvres d'aquarelles (46) au Vignoble de La Grande Allée, nouveau site touristique et culturel et maintenant ouvert au public. Le Vignoble est situé près de la 20, sortie 115, à l'intersection de la Grande Allée et le chemin du ciné-parc.

L'artiste sera présent pour vous recevoir les fins de semaine du 3,4,10,11 juin entre 12h et 17h, au moment de l'événement de la "route des arts et saveurs du Richelieu". L'exposition se poursuit jusqu'au 15 juillet à tous les jours. C'est aussi une occasion de visiter en famille la propriété avec ses nombreuses plantations de vignes et de bleuets.



# On fête les 40 ans de L'Arrière Scène!

Et si la compagnie de théâtre pour les jeunes fête ses 40 ans en Montérégie et plus précisément à Beloeil, Serge Marois, lui, n'est pas en reste avec ses 50 ans de carrière théâtrale ici même.

Car il faut bien le dire, L'Arrière Scène, sans Serge Marois, n'aurait jamais vu le jour. Son implication, dès ses débuts comme homme de théâtre, auprès du public et des jeunes, ne s'est jamais démentie. Grâce à lui, la compagnie s'est d'abord définie comme créatrice de spectacles jeunesse, puis comme diffuseur de théâtre jeune public, ensuite comme compagnie accueillant des artistes en résidence, enfin comme atelier de formation pour les jeunes avec la P'tite troupe, sans oublier les nombreuses activités de médiation culturelle.

Impossible pour le fondateur de réaliser tous ces projets seul. Serge Marois a su s'entourer d'une équipe solide, dont les membres se sont renouvelés au fil des années, tous porteurs d'un immense respect pour les jeunes et d'un désir de les ouvrir à l'art, un merveilleux outil pour apprendre la réflexion et l'autonomie.

40 ans, c'est l'heure des bilans. L'Arrière Scène accueille chaque année huit à dix productions au Centre culturel de Beloeil, et rejoint environ 12 000 spectateurs: des familles et des jeunes, de la petite enfance à l'adolescence. Elle programme des spectacles de compagnies québécoises, canadiennes et étrangères. Comme producteur, L'Arrière Scène a proposé en 40 ans tout près d'une trentaine de spectacles, en primeur, à son public de la Montérégie. Ces spectacles ont tourné dans de nombreux pays, rejoignant près d'un demi-million de spectateurs, assurant le rayonnement de notre culture à l'extérieur de nos frontières. Après toutes ces années, L'Arrière Scène fournit encore de projets. La compagnie ne cesse de se renouveler en offrant une variété de services aux familles et aux écoles de la région et en se surpassant au niveau des créations.

Jusqu'au 12 juin prochain, L'Arrière Scène vous propose de revivre ses 40 ans d'histoire à travers une exposition de photos, au Parc des Patriotes de Beloeil. Appréciez les créations théâtrales produites depuis 1976 grâce à près d'une centaine de clichés!

Pour clore les festivités entourant la 40<sup>e</sup> saison, le 7 juin prochain, toute l'équipe de L'Arrière Scène, avec les co-directeurs artistiques Serge Marois et Simon Boulerice, vous invitent à participer à un événement culturel des plus importants pour célébrer ses 40 ans. Les artistes Marie-Joanne Boucher, Jocelyn Lebeau, Catherine Trudeau, Jean-Nicolas Verreault et Simon Boulerice vous promettent une soirée mémorable remplie de surprises. Cet anniversaire est aussi une levée de fonds pour permettre à cette institution de poursuivre ses nombreux et importants projets pour les jeunes. Les billets sont au coût de 150\$ (reçu de dons de 100\$ remis sur demande). Pour toute information ou pour vous procurer des billets: 450 467-4504 poste 35 ou [info@arrierescene.qc.ca](mailto:info@arrierescene.qc.ca)

Louise Saint-Pierre  
Collaboration spéciale



114769

# Toujours de bonne humeur avec Déro

gdesrosiers@oeilregional.com

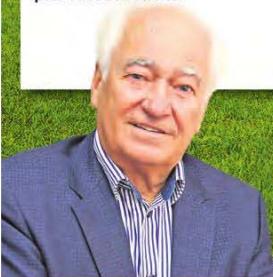
## 1 an déjà



La Brûlerie Iki du Vieux-Beloeil célèbre son premier anniversaire demain. Bravo à ce commerce qui offre sur place des cafés de qualité supérieure fraîchement torréfiés. À vous de découvrir ce secret bien gardé au grand plaisir de vos papilles. Félicitations!

## Très satisfait

Je connais quelqu'un qui a eu recours aux services de déménagement AA et cette personne est tout à fait heureuse du travail accompli. En passant AA n'est pas synonyme d'Alcoolique Anonyme, mais ça veut plutôt dire Déménagement André et André. Merci pour votre bon service!



## Mon cousin J.F.

Ça fait longtemps que je ne vous ai pas parlé de mon cousin J.F. Je peux vous dire qu'il ne s'est pas amélioré. Dernièrement, sa femme lui a laissé une note sur le réfrigérateur: «Ça ne fonctionne plus. Je suis partie chez ma mère». Alors, J.F. a ouvert le réfrigérateur pour constater que la lumière fonctionnait et que la bière était froide. Il ne sait donc pas ce que voulait dire sa femme.



## 95 ans

Léonard Perron, de McMasterville, aura 95 ans le 3 juin. Celui-ci est en pleine forme. On se joint à sa famille pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et longue vie.

## Service de garde



Durant la semaine des services de garde scolaires, l'école Au Fil de l'eau a souligné cet événement sous le thème «Au cœur de votre quotidien». La direction en a profité pour souligner le dynamisme, l'écoute, la collaboration, le respect, le temps et l'énergie de tout le personnel. Cette attitude positive et souriante fait une différence dans la vie des jeunes. Quel beau travail!

« Si on s'était arrêté à l'apparence des huîtres, on n'aurait jamais découvert les perles »

HUMOUR - ANNIVERSAIRES - SPORTS - VOS BONS ET MAUVAIS COUPS

## Sourire de l'Oeil Éric Chamberland



Éric est courtier immobilier chez Via Capitale Avenue. Quel joli sourire!

## Une P'tite vite

Fabriqué au Japon! Un touriste Japonais arrive à l'aéroport international Jean-Lesage de Québec et prend un taxi pour aller voir le Château Frontenac. Sur l'autoroute, il regarde par la vitre arrière et, apercevant une moto qui double, tape sur l'épaule du chauffeur en disant : «Moto Kawazaki, très rapide... Made in Japan!» Un peu plus loin sur la route, le touriste tape à nouveau sur l'épaule du chauffeur de taxi et dit : «Là... Auto Toyota, très rapide... Made in Japan!» Même s'il est agacé, le chauffeur ne répond pas. Il poursuit sa route jusqu'au Château Frontenac et débarque son passager : «Voilà Monsieur, ca vous fera 50 dollars» Le Japonais stupéfié par le prix remarque : «Ouh la la... Très cher!» Et le chauffeur se retourne en souriant : «He oui, compteur très rapide... Made in Japan!»

113723

**Vaste salle de réception  
Complètement rénovée**

Un véritable clé en main pour:  
Partys - Baptêmes - Réunions - Cours  
Funérailles - Mariages - Colloques  
Et plus encore

Conseil 2905

« Soyez chez-vous, chez-nous »  
**Coors LIGHT**

Informations : Claude Lebrun  
514 821-5526

113243

**SB**

*Steve Bardier*  
AUTOMOBILES

[www.bardieraauto.ca](http://www.bardieraauto.ca)  
450-446-4369

**AVIS PUBLIC**  
ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT 1692-11-2017

AVIS est donné que lors de la séance tenue le 23 mai 2017, le conseil a adopté le Règlement 1692-11-2017 modifiant le Règlement 1692-00-2014 concernant la tarification des services municipaux.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est disponible à la direction des Services Juridiques, au 777 rue Laurier à Beloeil, où tout intéressé peut en prendre connaissance dans les heures d'ouverture.

Donné à Beloeil, ce 31 mai 2017.  
ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat  
Greffier 114688

**AVIS PUBLIC**  
DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

**Demande de dérogations mineures**

PRENEZ AVIS que le conseil municipal statuera sur les demandes de dérogations mineures ci-après décrites lors de sa séance ordinaire du 19 juin 2017. Aucune date de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre en regard de cette demande.

- DM-2017-00018 – 90, rue du Prince-Arthur

La demande vise à autoriser l'ajout de deux bâtiments complémentaires détachés totalisant 10,4 m<sup>2</sup> (2 bâtiments de 2,44 m x 2,13 m). Un garage existant de 158,8 m<sup>2</sup> est présent sur ce terrain de 5 745,3 m<sup>2</sup>. Ceux-ci sont nécessaires afin de desservir la piscine creuse nouvellement installée. La superficie totale de l'ensemble des bâtiments complémentaires annexes ou isolés serait de 169,2 m<sup>2</sup>. L'ajout porterait le total de bâtiments complémentaires détachés à 3. Le point 39 du tableau 6 de l'article 89 du Règlement de zonage numéro 431 indique qu'une superficie minimale de 90 m<sup>2</sup> est autorisée pour un terrain de plus de 2 000 m<sup>2</sup>, et que le nombre est limité à 2 bâtiments complémentaires détachés.

Le tout en référence au projet d'implantation, réalisé par monsieur Sylvain Huet, arpenteur-géomètre, en date du 13 février 2017, sous le numéro 17969 de ses minutes.

- DM-2017-00019 – 1065, rue de Balmoral

La demande vise à autoriser un empiètement en façade de l'aire de stationnement hors rue de 2,23 m alors que l'article 142 du Règlement de zonage numéro 431 indique que l'empiètement maximal autorisé est de 2 m.

Le tout en référence au plan de localisation, réalisé par monsieur Jean-Luc Fortin, arpenteur-géomètre, en date du 13 avril 2017, sous le numéro 4836 de ses minutes.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

DONNÉ À OTTERBURN PARK, LE 31 MAI 2017

Mme Julie Waite, Greffière 114686

**AVIS PUBLIC**

**AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE**  
(En vertu de l'art. 795, al.2, C.C.Q. sur la parution dans un journal local)

Le présent avis fait suite au décès de Jacques Poitras, le 8 mars 2017, qui de son vivant résidait au 15, rue De Bastogne, McMasterville (Québec) J3G 5J1.

Suivant ce qui précède, un inventaire des biens du défunt a été produit à McMasterville par la liquidatrice successorale, Marie Chantale Ménard, le 20 mai 2017, en présence de deux témoins conformément à la loi sur la forme de l'inventaire (art. 794 C.C.Q.). Cet inventaire peut être consulté par les intéressés au 15, rue De Bastogne, McMasterville (Québec) J3G 5J1.

114391

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA M.R.C. DE LA VALLEÉ-DU-RICHELIEU, À L'EFFECTIF QUE :

lors de la séance ordinaire du 16 février 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-02-051, le projet de règlement numéro 32-17-28 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-28 a pour objet de renforcer les normes de sécurité aux abords de l'entreprise de la voie ferrée, située dans les municipalités de Beloeil, à McMasterville, de Mont-Saint-Hilaire, d'Otterburn Park et de Saint-Basile-le-Grand.

De plus, lors de la séance ordinaire du 16 mars 2017, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a adopté, par la résolution numéro 17-03-081, le projet de règlement numéro 32-17-23 modifiant son Schéma d'Aménagement. Le projet de règlement numéro 32-17-23 a pour objet d'intégrer des mesures d'encadrement pour la gestion des périphéries d'urbanisation des municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu. Également, le projet met à jour les dispositions sur les distances séparatrices relatives aux établissements d'élevage, afin qu'elles puissent concorder avec celles définies par les orientations gouvernementales en matière agricole.

Pour plus de détails sur leur contenu, une copie des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28 est disponible, pour consultation, au bureau de votre municipalité locale ainsi qu'au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255 boulevard Laurier, bureau 100, à McMasterville. Une version électronique téléchargeable de ces projets de règlement est également disponible à l'adresse Internet suivante : [www.mrcvr.ca](http://www.mrcvr.ca), sous l'onglet information publique.

**L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE PORTANT SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT NUMÉROS 32-17-23 ET 32-17-28**

Une assemblée publique, portant sur le contenu des projets de règlement numéros 32-17-23 et 32-17-28, se tiendra le mercredi 14 juin 2017, à 18 h 30, au siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, sis au 255, boulevard Laurier, à McMasterville.

DONNÉ À McMASTERVILLE, ce 31<sup>e</sup> jour du mois de mai de l'an deux mille dix-sept (2017).

Bernard Roy  
secrétaire-trésorier 114659

**AVIS PUBLIC**

**VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Par sa résolution 2017-04-263 adoptée le 24 avril 2017, le conseil municipal de la Ville de Beloeil a ordonné la vente à l'enchère publique des immeubles ci-après décrits, pour satisfaire au paiement des arrearages de taxes foncières, des tarifs, des droits de mutations et de toute autre créance recouvrable en vertu de la loi comme une taxe foncière, auxquelles sommes doivent être ajoutés les intérêts, pénalités et frais encourus.

La vente à l'enchère publique se tiendra :

le 15 juin 2017 à 10 h  
au 777, rue Laurier, Beloeil (Québec) J3G 4S9

Lors de la vente, il est à noter que le prix de l'adjudication sera payable sur-le-champ, uniquement en argent comptant, carte de débit ou par chèque certifié.

Conformément à la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19), un immeuble vendu à cette occasion sera sujet à un droit de retrait.

Matrielle	Propriétaire principal	Co-propriétaire	Adresse de la propriété	No cadastre
2649-89-32884-000-0000	HAYES, VICKY		1193 PAUL-PERRUAULT, RUE	5 104 715
2766-73-1267-0-000-0000	MORRIS WILLIAMS, WILLIAM	LEVASSEUR, GUY	RICHELIEU, RUE	4 556 036
2746-42-3994-5-000-0000	3531-4014 QUÉBEC INC		GROSEILLIERS, RUE DES	4 555 175
2790-77-4340-3-000-0000	DEVELOPPEMENT VAL-JOLI INC		LOUIS-BERNARD, RUE	4 627 010
2750-80-3147-0-000-0000	LEFRANCQ, ANDREE SARAH	GRONDIN, JEAN-FRANCOIS	150 REMI-DANSEUSE, RUE	4 626 881
2849-79-3660-0-000-0000	BEAUVILLE, YANN		43 MICHEL, RUE	4 626 475

Seuls les immeubles dont les arrearages de taxes foncières, des tarifs, des droits de mutations et de toute autre créance recouvrable en vertu de la loi comme une taxe foncière, en plus des intérêts, pénalités et frais encourus, auront été acquittés, en totalité, avant le début de la vente, pourront être retirés de la vente à l'enchère publique.

DONNÉ À Beloeil, ce 31 mai 2017  
ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat  
Greffier 114687

**AVIS PUBLIC**

**Commission scolaire des Patriotes**

**PROJET DE DIVISION DU TERRITOIRE DE LA COMMISSION SCOLAIRE EN ONZE CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES**

À tous les électeurs de la Commission scolaire des Patriotes, avis est par la présente donné par Luc Lapointe, directeur général intérimaire, qu'à la séance du 2 mai 2017, le Conseil des commissaires a adopté le projet de division du territoire de la commission scolaire en onze circonscriptions électorales, en vue de l'élection scolaire générale qui se tiendra le 4 novembre 2018.

Chacune de ces circonscriptions sera représentée par un commissaire.

**LES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES SE DÉLIMITENT COMME SUIT :**

La description des limites des circonscriptions électorales a été effectuée selon le sens horaire. L'utilisation des mots : rue, avenue, boulevard, chemin et rivière sous-entend la ligne médiane de ceux-ci, sauf mention différente. L'utilisation de la ligne arrière d'une voie de circulation signifie que la limite de la circonscription électorale passe à l'arrière des emplacements dont les adresses ont front sur la voie de circulation mentionnée. Le côté de ladite voie est précisé par un point cardinal. Toutes les limites administratives utilisées dans le cadre de cette description sont celles qui existaient en date du 15 février 2017.

**Circonscription électorale no 1 – 21 504 électeurs**

Elle comprend la ville de Contrecoeur, les municipalités de Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Marc-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu et de Saint-Mathieu-de-Beloeil. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au nord du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

**Circonscription électorale no 2 – 15 590 électeurs**

Elle comprend la ville d'Otterburn Park et la municipalité de Saint-Jean-Baptiste. Elle comprend aussi la partie du territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire située au sud du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier.

**Circonscription électorale no 3 – 16 286 électeurs**

Elle comprend la ville de Varennes.

**Circonscription électorale no 4 – 20 873 électeurs**

Elle comprend la ville de Beloeil et la municipalité de McMasterville.

**Circonscription électorale no 5 – 16 254 électeurs**

Elle comprend les municipalités de Calixa-Lavallée, de Verchères et de Saint-Amable. Elle comprend aussi une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et de la Montée Sainte-Julie, cette limite, la Montée des Quarante-Deux, la rue Principale, l'avenue de l'Abbé-Théoret et la Montée Sainte-Julie jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale no 6 – 18 593 électeurs**

Elle comprend une partie de la ville de Sainte-Julie définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre de la limite municipale ouest et de la Montée Sainte-Julie, cette montée, l'avenue de l'Abbé-Théoret, la rue Principale, la Montée des Quarante-Deux et la limite municipale jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale no 7 – 18 976 électeurs**

Elle comprend les villes de Saint-Basile-le-Grand et de Carignan.

**Circonscription électorale no 8 – 18 472 électeurs**

Elle comprend la ville de Saint-Bruno-de-Montarville.

**Circonscription électorale no 9 – 20 436 électeurs**

Elle comprend la ville de Chambly.

**Circonscription électorale no 10 – 15 850 électeurs**

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du fleuve Saint-Laurent et du prolongement de la rue De Montbrun, ce prolongement, la rue De Montbrun, la route 132, le boulevard De Montarville, la limite municipale (incluant les îles de Boucherville) et le fleuve Saint-Laurent, jusqu'au point de départ.

**Circonscription électorale no 11 – 16 159 électeurs**

Elle comprend une partie de la ville de Boucherville définie comme suit : en partant d'un point situé à la rencontre du prolongement de la rue De Montbrun et du fleuve Saint-Laurent, le fleuve, la limite municipale, le boulevard De Montarville, la route 132, la rue De Montbrun et son prolongement jusqu'au point de départ.

\*\*\*\*\*

Avis est aussi donné que le projet de division est disponible, à des fins de consultation, au bureau du soussigné, à la commission scolaire, aux heures régulières de bureau, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Avis est également donné que tout électeur, conformément à l'article 9.1 de la Loi sur les élections scolaires (c. E-2.3), peut dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition au projet de division. Cette opposition doit être adressée au soussigné, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 3R3, ou à l'adresse info@csp.ca.

Avis est de plus donné que, conformément à l'article 9.3 de la Loi sur les élections scolaires (c. E-2.3), le Conseil des commissaires tiendra une assemblée publique afin d'entendre les personnes présentes sur le projet de division si le nombre d'oppositions reçues dans le délai fixé est égal ou supérieur à 500 électeurs.

Donné à Saint-Bruno-de-Montarville le 17 mai 2017 par Luc Lapointe, directeur général intérimaire.

1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville QC J3V 3R3  
www.csp.ca

450 441-2919 450 441-0838

114689

## NOUVELLES SPORTIVES

# Elle monte dans la cage pour écraser ses peurs

**Denis Bélanger | L'Oeil Régional**

Âgée dans la quarantaine, Marilyn Michel veut disputer un premier combat d'arts martiaux mixtes. Un défi personnel qui va au-delà de l'aspect sportif. Pour la femme ayant été victime de violence, le combat lui permet d'apprendre à vivre avec ses démons et de vaincre ses peurs.

Les dernières années ont été difficiles. L'épuisement a eu raison de Mme Michel qui a dû se résigner à prendre des médicaments. Las de la maladie, elle a décidé de reprendre le contrôle de sa vie entre autres grâce à l'activité physique.

Jonglant avec l'idée depuis un certain temps de pratiquer des sports de combat, elle a abouti finalement dans un gymnase d'arts martiaux mixtes de la région. Plus elle s'entraînait, mieux elle se sentait.

«Le but de rentrer dans la cage pour un combat est d'avoir une date de fin du processus», explique la combattante. La violence arrête quand tu décides que ça arrête. Il n'y a pas de thérapeute qui peut faire ce que mon entraîneur me permet de faire. Il m'apprend non seulement à me défendre, mais aussi à contre-attaquer. Cela a des impacts positifs sur moi physiquement et mentalement. Avant, lorsqu'on m'attaquait, j'avais tendance à me recroqueviller sur moi-même. Mon coach me force à m'ouvrir. Ça m'amène à apprivoiser la violence; de l'accueillir au lieu d'essayer de l'enfouir, car ça fait partie de mon passé.»

Bien que la date du combat et l'adversaire soient loin d'être déterminées, celle qui est propriétaire d'un cabinet d'assurances et de services financiers à Beloeil a déjà entamé l'entraînement en vue de ce duel amateur. Une préparation qui durera 26 semaines. «Si je n'ai pas trouvé d'adversaire au terme de ces semaines, je continuerai à m'entraîner pour être fin prête. Nous cognons aux portes d'autres gyms pour trouver une combattante qui a le même degré d'expérience que moi. Ça sera probablement

en Ontario, car c'est impossible de tenir des combats amateurs au Québec en raison d'un flou juridique.»

Dans sa démarche, Marilyn Michel veut aussi amasser des fonds et a l'intention d'approcher un organisme pour s'associer. De plus, après avoir livré son combat, elle souhaite tenir des séminaires portant sur l'estime de soi.

#### Le parfait «thérapeute»

C'est le combattant d'arts martiaux mixtes professionnels, le brésilien Davis Dos Santos du Prostar MMA de Mont-Saint-Hilaire, qui entraîne Mme Michel. Intense et exigeant, Dos Santos était la personne idéale pour permettre à la femme d'atteindre son objectif.

«Je savais qu'il allait pouvoir me donner les outils nécessaires et qu'il comprendrait mon projet. Je ne dis pas qu'il pourrait entraîner tout le monde, mais il est parfait pour moi. Si tu n'es pas sérieux, assidu et motivé, ça peut être difficile de travailler avec lui.»

Marilyn Michel assure que Davis Dos Santos sera dans son coin le jour de son combat. «C'est un travail d'équipe. Il prend à cœur ce combat, comme si c'était lui qui monte dans la cage. Son honneur est en jeu.» ■



En pleine séance d'entraînement.



Marilyn Michel et son entraîneur Davis Dos Santos.  
Photos: Denis Bélanger

## Shihan Hélène Bienvenue au Québec Open



C'est le 29 avril que se déroulait la plus grosse compétition de karaté du pays, soit le Québec Open. Des athlètes provenant de 12 pays y étaient réunis afin de se disputer les honneurs. Shihan Hélène Bienvenue, de l'Académie d'arts martiaux Shinhkosei y était et s'y est distinguée en récoltant la cinquième position en kata traditionnel, la troisième en combat, la première en kata armé traditionnel ainsi qu'en kata créatif. Félicitations à Mme Bienvenue pour sa persévérance, sa détermination et son bel esprit sportif.

## Visite de deux athlètes de haut niveau



Les élèves de l'école primaire de Saint-Denis-sur-Richelieu ont accueilli les athlètes Kim St-Pierre, membre de l'équipe canadienne de hockey sur glace féminin, et Étienne Boulay, de la Ligue canadienne de football, dans le cadre d'une journée d'activités Boks. Environ 160 jeunes, accompagnés d'enseignants, d'éducatrice et de bénévoles, ont pris part aux activités physiques prévues le 19 mai dernier. Les élèves de Saint-Denis-sur-Richelieu ont participé à une session d'entraînement comprenant 10 stations d'activités dans la cour de leur école. Boks est un mouvement populaire qui vise à promouvoir l'exercice physique chez les enfants et ainsi avoir un impact positif sur leur communauté. L'école Saint-Denis est la première école de la Commission scolaire des Patriotes à tenir des activités Boks.